

JOURS DE PUBLICATION:
Mardis et Vendredis.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Deux Piastres par An,
PAYABLES D'AVANCE.

Ou TROIS PIASTRES lorsque l'abonnement
n'est pas payé d'avance. Ceux qui veulent dis-
continuer doivent en donner avis au Bureau du
Journal en mois avant l'échéance de leur abon-
nement. Les abonnements sont de six mois.
États-Unis:—Trois piastres.

L. G. GLADU, — Rédacteur.

COURRIER DE ST.-HYACINTHE.

Politique, Agricole, Littéraire et d'Annonce.

BUREAUX ET IMPRIMERIE,
RUE DES CASCADES
ST. HYACINTHE.

PRIX DES ANNONCES

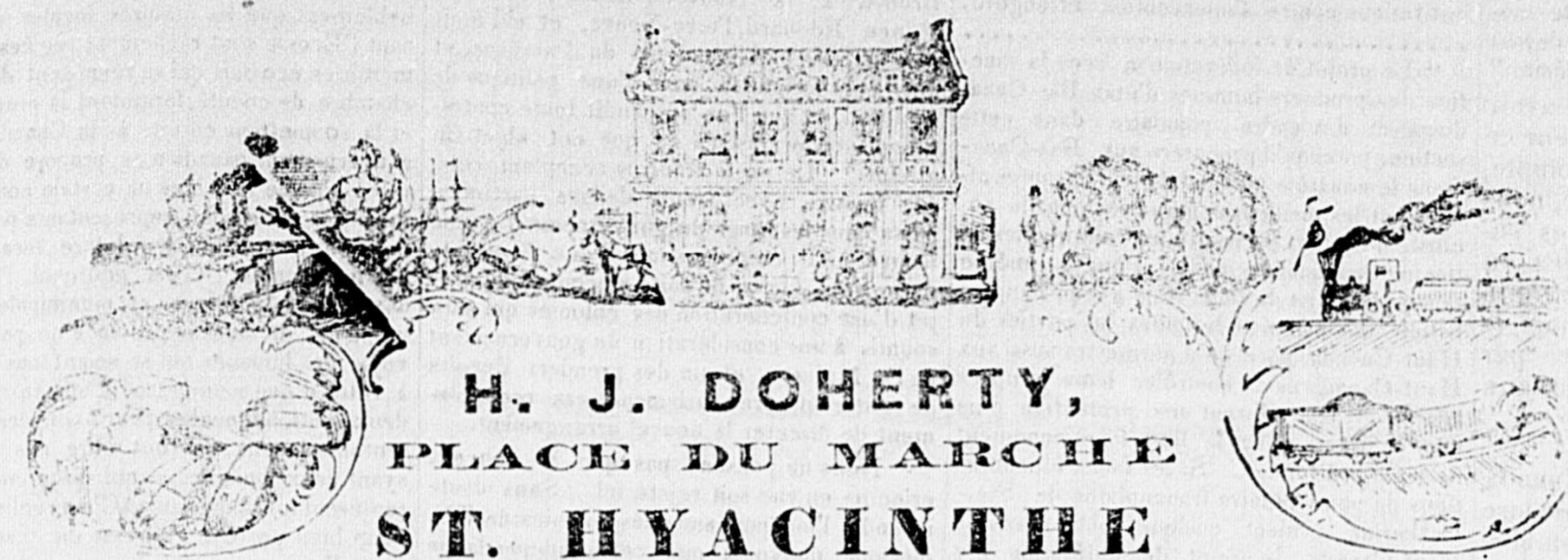
lignes, et moins, 1ère insertion, ...
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix 0 50
Au-dessus de dix lignes, par ligne, ... 0 57
Pour chaque insertion subséquente, par ligne, 0 5
On traite de gré à gré pour les Annonces qui
devront être publiées plus de trois mois.

Editeurs-Propriétaires, — LUSSIEK & FRÈRE.

Vol. 12.

St. Hyacinthe, (Bas-Canada,) Mardi, 9 Août 1864.

No. 44



H. J. DOHERTY,
PLACE DU MARCHÉ
ST. HYACINTHE

MARCHANDISES SECHES, CHAUSSURES, Etc. Etc.
EN GROS ET EN DETAIL.

DRAPS, pour Messieurs et Dames. TWEEDS, assortis. FLANELLES et CASHMIRE. MANTEAUX.
COBBOURG et ALPANA. CHAPEAUX. CHALES. CHAPPEES. INDIENNE de toute qualité, Etc.
PASSES, Etc., Etc., Etc. BIJOUTERIES, Etc., Etc., Etc.

Le soussigné présente ses plus sincères remerciements à ses nombreux pratiques, et au public en général, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et les informe qu'il a maintenant en mains un immense assortiment de Marchandises Seches, Draps, Tweeds, Flanelles, Manteaux, Chales, Chapeaux, etc., etc., qu'il vendra pour Argent Comptant, aux Conditions les plus Libérales.

H. J. DOHERTY,
Marchand.

St. Hyacinthe, 20 Novembre, 1863.

Annouces de Montréal.

Compagnie d'Assurance
ROYALE,

sur LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE.

CAPITAL: 10,000,000 de dollars.

UN FONDS DE RESERVE EXCÉDANT

Quatre millions de dollars.

Cette Assurance prend les risques sur toutes sortes
de bâtiments en Pierre, Brique et Bois, ainsi
que sur Meubles, Harnais de corps, etc.
Bibliothèques, Granges, Étables,
Bœufs, etc., etc., etc.

Agence à Montréal:

H. L. ROUTH, Agent.

J. LEANDRE BRAULT,

Assistant-Gérant,
Département-Français.

Montréal 15 décembre 1863.

ALEX. MCGIBBON,

MARCHAND DE

GROGRIERES, VINS, LIQUEURS,

BIERES, PROVISIONS, AC.

Cois des Rues Notre Dame et St. Gabriel,

MONTREAL.

Seul agent pour les Finnan Haddier,

D. T. McEWAN, PORTLAND.

Montréal, 23 déc. 1863.

ÉPICERIES DE CHOIX!

P. A. MERCIER,

MARCHAND-ÉPICIER,

120, Rue St. LAURENT, 120.

MONTREAL.

M. MERCIER a un fonds vaste et considéra-

ble d'ÉPICERIES de toutes sortes:

Commandes de la campagne exécutées

avec ponctualité, et sous bref délai.

Avantages réels donnés aux Marchands

des campagnes.

Montréal, Janvier, 1864.

A. J. BOUCHER

A l'honneur d'informer ses nombreux Prati-

ques et le Public Musical en général qu'il a

TRANSPORTE son MAGASIN de MUSIQUE

au

No. 176, RUE NOTRE-DAME.

A L'ENTRÉE DE LA VILLE.

Deuxième Porte de la Congrégation Notre-Dame,

Magnain ci-devant occupé par M. Moutar,

Libraire.

A J. BOUCHER rien de recevoir de NOU-

VELLES IMPORTATIONS de Paris directement,

—lesquelles jointes à un choix déjà si varié de

MUSIQUE de tout genre, qui constitue son nou-

veau FONDS de MAGASIN, —le mettent en état

de donner entière satisfaction aux personnes qui

viendront bien l'honneur de leur patronage.

Il se charge également de l'Agence des Pianos

de Manufacture Canadienne Française de Craig,

ainsi que de la réparation et de l'entretien des

Pianos à la Ville et à la Campagne.

Accords de Pianos promptement et habilement

exécutés.

Rallure solide et élégante de Cahiers de Musi-

que, ponctuellement faite, en moins de quatre

jours, à des Prix très raisonnables.

N. B.—M. BOUCHER distribue gratuitement,

sur demande, son nouveau Catalogue de Musique

et d'instruments.

Montréal, 23 mai, 1864.

J. P. CRAIG,

FACTEUR DE PIANOS,

No. 82.

RUE SAINT-LAURENT,

MONTREAL.

Pianos réparés, et accordés, à court avis, et

à prix modérés.

Montréal, 30 mai, 1864.

M. R. RAYMOND

A. MAYNARD.

St. Hyacinthe 25 Janvier, 1864.

PHOSPHATE DE CHAUX DE M. COE.

(Engrais sans égal)

Pour Bled de Printemps et d'Automne, Orge,

Avoine, Blad d'Inde, Navets,

Et toute autre espèce de Grains ou Fruits.

Il fait mûrir les moissons de dix à vingt jours plus

tôt et accroît merveilleusement le produit.

S'adresser chez

M. R. RAYMOND

A. MAYNARD.

St. Hyacinthe 25 Janvier, 1864.

Important aux cultivateurs!

PHOSPHATE DE CHAUX DE M. COE.

(Engrais sans égal)

Pour Bled de Printemps et d'Automne, Orge,

Avoine, Blad d'Inde, Navets,

Et toute autre espèce de Grains ou Fruits.

Il fait mûrir les moissons de dix à vingt jours plus

tôt et accroît merveilleusement le produit.

S'adresser chez

M. R. RAYMOND

A. MAYNARD.

St. Hyacinthe 25 Janvier, 1864.

AUX RENTIERES.

A vendre deux grands emplacements et demi,

situés dans un des plus beaux sites de la ville, te-

nant d'un bout aux terrains de l'Évêché, d'un co-

te aux terrains des Sœurs de la Présentation, et

de l'autre à un terrain vacant, en face de l'Eglise

Notre-Dame, avec une spacieuse maison et autres

dépendances.

Conditions libérales, possession immédiate.

S'adresser à ce Bureau, ou à H. St. Germain écr.,

N. B.

St. Hyacinthe, 24 mai 1864.

BIERE! BIERE!

BRASSERIE DE ST. HYACINTHE.

LANGELLIER ET CIE.

RUE ST. DOMINIQUE.

MM. LANGELLIER & CIE, tout en offrant

leurs sincères remerciements pour le patronage

qu'ils ont reçu, ont l'honneur d'annoncer à leurs

pratiques et au public en général que par l'agran-

dissement considérable de leur établissement ils

sont en état de répondre à toutes les demandes

qu'ils pourraient leur être faites. La construction

d'une nouvelle bâtisse et de spacieuses caves leur

permettent de conserver leur Bière en bon état

comme l'hiver et d'en fournir, avec avantage

à toutes leurs pratiques. Ils auront toujours

différentes sortes de bière, de la bière de différentes

qualités et de différents prix.

(S'adresser à H. St. Germain)

St. Hyacinthe 13 novembre 1863.

LAURENT, LAFORE & CIE.

No. 131,

RUE NOTRE-DAME,

ANCIENNE MAISON HERBERT.

MM. L. L. & Cie continuent leurs affaires dans

l'ancienne Maison Herbert, No. 131, Rue NOTRE-

DAME, où ils auront toujours en mains un assor-

timent considérable de PIANOS et autres INS-

TRUMENTS de MUSIQUE, parmi lesquels figu-

rent les meilleurs Instruments de Hazeltin,

Schuetz et Ludlow, —Orchestre, de New-York—

Marshall et Traver, d'Albany.

Ayant fait de nombreuses améliorations à leur

Etablissement, et voulant le rendre le plus com-

plet possible, ils ont ajouté un DÉPARTEMENT

de MUSIQUE à leur DÉPARTEMENT de PIANOS,

et ils en ont confié la direction à un de leurs

Associés, M. J. A. MANSEAU (de l'ancienne Ma-

ison Boucher & Manseau), dont les talents et l'ac-

tivité sont déjà avantageusement connus du public.

L'Assortiment de ce Département ne le cède en

rien aux autres Etablissements de ce genre en

cette ville.

Musique Européenne et Américaine toujours en

mains. Ils attendent d'un jour à l'autre de Paris

un Choix de Musique Française.

Montréal 20 mai 1864.

LAURENT, LAFORE & CIE.

E. CHANTELOUP,

121 Rue Craig, Montréal.

A l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé

qu'il a, pendant dix années, travaillé dans

les premiers magasins de Paris et de Londres, il a

aussi avec succès, pendant sept années, à Mon-

tréal, fait tout ce qui concerne l'ornement d'E-

GLISE DOREE et ARGENTE en CUIVRE et

FERPLANC, LAMPES SOUCHES et CHAN-

DELLIERS. A un assortiment considérable de

LAMPES de toute espèce, CHEMINÉE S. GLO-

BES, REFLECTEURS, Miroirs, enfin tout ce

qui concerne l'éclairage. Je viens aussi d'ajouter

à ma Fonderie de Cuivre l'installation du GAS, LA

PLOMBÉE et ce qui se rattache à cette bran-

che.

Au dépôt d'Huile de Charbon,

121, RUE CRAIG.

N. B.—Assortiment complet de Globes et de

Cheminières de Couleur.

Montréal 30 mai 1864.

Important aux cultivateurs!

PHOSPHATE DE CHAUX DE M. COE.

(Engrais sans égal)

Pour Bled de Printemps et d'Automne, Orge,

Avoine, Blad d'Inde, Navets,

Et toute autre espèce de Grains ou Fruits.

Il fait mûrir les moissons de dix à vingt jours plus

tôt et accroît merveilleusement le produit.

S'adresser chez

M. R. RAYMOND

A. MAYNARD.

St. Hyacinthe 25 Janvier, 1864.

FEUILLETON

LA VIE

DE CORSAIRE.

XXXIV.—Les projets.

A mesure que le comte Hector Plouéven exposait sa demande et en faisait valoir les motifs, madame d'Angremont se recueillait et se consultait avec une préoccupation visible. Rien ne l'avait préparée à cette confiance, qui éclatait dans son existence solitaire. Comment y répondre? Comment l'accueillir? Une mère moins prudente n'eût pas hésité le-dessus. Aux yeux du monde, l'alliance était convenable; elle réunissait ce qu'il y avait de plus, la naissance et la fortune; elle offrait des avantages qui n'étaient pas dédaignés. Puis elle avait un autre caractère, celui d'une revanche contre le destin. En un jour, tout le passé pouvait être réparé; cette maison, arrivée à la limite du déclin, se replacerait, sur le champ et sans effort, au rang d'où elle était peu à peu descendue; elle irait même plus haut et se parerait d'un nouvel éclat. Si résignées qu'elles soient, les femmes ne se refont pas d'un semblable retour. Madame d'Angremont en était vivement frappée. Pour elle, peu lui importait; elle avait dans le cœur un deuil qui devait l'accompagner jusqu'à la tombe; mais pour sa sœur, ce présent sans un aspect inattendu. Mezzie n'aurait plus à pleurer sur ces ruines; elle retrouverait ce qu'elle avait toujours en les héritières de son nom, l'une des plus grandes existences de la colonie.

Tel était le beau côté de cette alliance; on en était les incrédules! la profession! Mais on a vu que l'opinion locale n'y répugnait pas et qu'elle certain prestige y était alors attaché. Les hommes de la course passaient pour des gens de guerre et étaient traités sur le même pied. D'ailleurs Plouéven offrait de renoncer à ce périlleux métier et c'était être posé bien loin le scrupule que de lui tenir rigueur à cause de quelques croisées brillantes et heureuses. D'Angremont ne s'y attendait pas. Ce qui jetait plus d'incertitude dans son esprit, c'était le caractère et la vie intérieure de l'homme qui lui demandait la main de sa fille. Sur ce point les clartés manquaient, et on les cherchait? Les communications avec l'Europe étaient rares, et sur la colonie même, Plouéven était connu comme croiseur. Sa seule ressource qui restait était une étude personnelle et le terrible capitaine n'était pas un de ces hommes qui se livrent à première vue et se laissent facilement pénétrer.

Ces réflexions se pressaient dans la tête de madame d'Angremont pendant que Plouéven achevait de se déclarer. Quand il eut fini et qu'il fallut répondre à sa question formelle et si précise, Embarras de madame d'Angremont n'avait pas cessé; Plouéven attendait tranquillement; elle gardait la silence.

—Madame, reprit-il avec tristesse, vous vous taisez. Je suis condamné, je le vois. —Mais, non, dit-elle avec bienveillance. —Pourquoi hésiter, alors? —Comment ne pas hésiter, capitaine? Il s'agit du bonheur de mon enfant. Mais, silence, la voici qui revient; nous en reparlerons.

Mezzie arrivait il fallait s'en tenir là; ce fut, pour madame d'Angremont, un répit dont elle avait besoin. La soirée s'écoula au milieu d'une sorte de contrainte. La jeune fille se conservait des airs naturels et, comme si elle eût voulu ajourner à l'impatience de Plouéven, jamais elle n'avait montré plus de grâce ni plus d'enjouement. Enfin on se sépara, et lors que le capitaine prit congé de madame d'Angremont, ce fut avec un accent significatif qu'elle lui dit: —A demain!

Le croirait-on? Plouéven ne dormit pas de la nuit. Cet homme, qui avait essayé tant d'orage dans sa vie et dont le cœur devait être de marbre, se sentait pour la première fois dompté; il cédait à une influence irrésistible; il aimait réellement. Cet enfant l'avait touché par sa candeur; c'était le triomphe du contraste. Il ne pouvait sans une sorte d'ivresse, ni l'entendre ni la voir; quand elle s'éloignait, il trouvait un vide indéfinissable. Chez un corsaire, le cas était nouveau; aussi madame d'Angremont dut-elle y réfléchir. Peut-être n'était-ce qu'une surprise passagère, que l'absence devait guérir. Elle résolut donc de mettre de son côté les bénéfices du temps et de prolonger l'épreuve.

Le lendemain, comme elle l'avait promis, elle eut une explication avec Plouéven, et cette fois décisive: c'était après le déjeuner et quand de nouveau ils se trouvèrent seuls. De la galerie où ils se promenaient, on découvrait la mer et l'île à Kaouanne, devant lequel le Grégoire était à l'ancre depuis si longtemps.

—Pauvre brick! pauvre délaissé! dit Plouéven; s'il pouvait parler, comme il se plaindrait de son capitaine! —Eh bien, répondit madame d'Angremont, entrant d'elle-même dans le sujet: il faut réparer ce tort: il faut le rejoindre. Vous vous rouillerez ici.

—Vraiment! s'écria Plouéven étonné. Et ces vous qui me dites cela, madame? —Oui, moi, reprit-elle avec bonté.

—Hier, pourtant, vous me teniez un autre langage, reprit-il avec un peu d'altération dans la voix.

—C'est qu'hier, capitaine, vous n'étiez qu'un bête; aujourd'hui vous êtes un prétendant.

—Ainsi, c'est un refus, n'est-ce pas?

—Non, capitaine.

—Un congé du moins?

—Cela y ressemble, mais pas dans le sens que vous y attachez. Un congé qui n'a rien de définitif. Écoutez-moi, capitaine.

—Je vous écoute, madame, dit Plouéven avec une résignation qui ne lui était point ordinaire.

—Vous nous offrez de renoncer à la mer; était-ce sincère?

—Très-sincère.

—Eh bien, nous acceptons le sacrifice: éprouvez-vous maintenant?

—Ah! madame, s'écria Plouéven transporté.

—Ne soyez pas si prompt, dit-elle avec gaieté; ne me remerciez pas trop tôt. Nous acceptons le sacrifice, mais pour plus tard. Aujourd'hui nous nous rendons à la course.

—Comment dois-je le prendre, madame? est-ce une raillerie?

—Non, capitaine, c'est très-sérieux; très-sérieux, reprit-elle, et vous allez en convenir vous-même. Vous vous êtes déclaré; pour vous et pour nous, je le regrette: votre séjour ici ne peut plus se prolonger.

—Je comprends, madame, dit Plouéven avec fierté; vous serez obéie.

—Non, capitaine, vous ne comprendrez pas ou vous ne comprendrez qu'à demi. Dans dix mois d'ici, nous vous attendons de nouveau.

—Dans dix mois?

—C'est la fin de notre deuil; ma fille pourra alors quitter ce triste vêtement pour celui d'une fiancée. Y êtes-vous enfin?

— Nous prions ceux de nos abonnés qui sont arriérés dans le paiement de leur abonnement aussi bien que ceux qui nous sont endettés pour annonces et ouvrages d'impressions, de venir régler sans faute d'ici au 15 de ce mois, autrement nous serons forcés de donner ces comptes à notre collecteur. Nos abonnés comprendront la justice de notre réclamation et s'empresseront d'y faire droit sans retard.

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Mardi, 9 Août, 1864.

Nous reproduisons aujourd'hui, du *Journal de Québec*, deux articles empruntés à la presse de la métropole qui renferment des appréciations sur les changements projetés dans notre régime constitutionnel. La question y est surtout appréciée au point de vue des intérêts anglo-saxons; mais le lecteur intelligent saura bien aussi faire la juste part aux préjugés qui, indubitablement, ont dû présider à la rédaction de ces écrits.

Quels qu'ils soient, ils ne manquent pas d'intérêt; ils méritent notre attention, parcequ'ils doivent être le reflet de l'opinion anglaise à notre égard. Une remarque incidente et accidentelle au sujet que traitent ces articles devra frapper le lecteur.

Cette remarque, si nous le notons, ce n'est pas par animosité contre aucun homme, aucun parti, c'est seulement pour l'absence d'éclaircissements sur les tendances des divers partis politiques qui se partagent ici l'opinion.

On verra donc en lisant ces écrits que nous reproduisons, qu'il ne considère la Province que divisée en deux partis politiques.

L'élément anglais et protestant représenté par M. Brown, les intérêts français ou catholiques ou bas-canadiens dont M. Cartier est le représentant, c'est-à-dire le parti radical du Haut-Canada et le parti conservateur du Bas sont les seuls qui apparaissent véritablement dignes d'attirer l'attention, parcequ'ils sont les seuls entre lesquels il existe une dissidence notable. Les rouges ne sont considérés que comme une faction, n'ayant aucune foi politique liée au parti protestant que par une commune animosité, inspirée sans doute dans son opposition au parti national bas-canadien et catholique que par l'ambition de ses chefs et leur égoïsme.

Le parti rouge ainsi apprécié par des hommes qui, non sans intérêt à le valoir, ne doit pas se sentir grand, ni bien élevé auprès du parti conservateur, le représentant des intérêts français ou catholiques ou bas-canadiens.

Nous lisons dans la *Tribune* de jeudi dernier :

Le nouveau rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe*, qui vient de débiter dans la carrière du journalisme, atteint immédiatement à la hauteur de ses confrères de la presse française conservatrice, et se montre tout à coup passé maître dans l'art de falsifier les écrits de ses adversaires pour leur prêter de fausses opinions qu'il est si orgueilleusement facile de combattre.

Pour prouver que nous ne tenons pas à la nationalité ni à la religion, il cite le passage de notre article de samedi dernier dans lequel nous disons :

« Nous croyons qu'un peuple peut être heureux et prospère dans tout ordre de chose qu'il accepte librement, volontairement. Les Canadiens-français pourraient occuper dans une confédération comme hommes, comme membres d'une même famille, une position qui ne leur laisserait rien à désirer. Mais prétendre qu'ils y pourraient faire prévaloir, sur un pied d'égalité, lorsqu'ils seront en minorité, leurs idées dans les mesures d'une nature générale, en apparence mais où le biais national jouerait un rôle, ce serait les tromper étrangement.

« Pour faire mieux comprendre notre idée nous supposons le cas où la législature, croirait devoir encourager l'établissement des terres et, comme moyen le plus immédiat, appeler ici l'émigration étrangère. Elle proposerait de payer une partie du passage, de fournir à même la caisse publique les premiers besoins des nouveaux colons, des instruments d'agriculture, des grains de semence etc. : croit-on que la majorité anglaise consentirait à consacrer une partie de cet argent à chercher des colons français ou belges? Les orateurs de la majorité ne diraient-ils pas qu'il n'est pas expédient de payer pour perpétuer ces différences de races, de langues, de religion qu'on a fait tant d'efforts pour détruire? »

« Mais si le peuple veut renoncer à des prétentions basées sur les divergences de langage ou d'origine, ce n'est pas à nous de l'en empêcher, nous n'avons jamais appuyé nos doctrines sur les différences des nationalités, nous qui avons demandé toujours la liberté et l'égalité pour tous devant la loi, afin de pouvoir en jouir nous-mêmes. Le peuple est le maître de ses destinées, de ses sympathies, en autant qu'il ne compromette point celles des autres, aussi voulons-nous qu'il soit consulté sur le point capital d'une confédération. »

Le *Courrier* a retranché la partie que nous imprimons en lettres italiques et qui

exprime fort clairement notre pensée : que dans une confédération la nationalité et les idées qui s'y rattachent seraient en danger ou du moins dans une position d'infériorité indubitable, et que ceux qui, comme le *Courrier*, cherchent à endormir le peuple sur cette vérité le trompent étrangement.

On remarquera que dans tout notre écrit il est nullement question de religion. Eh bien! le *Courrier* après l'avoir ainsi malicieusement tronqué s'écrit :

« Avec la confédération, dit la *Tribune* nous verrons disparaître ces différences de race, de langues et de religion. Mais que nous importe à nous si le peuple y consent? » En vérité nous avons vu rarement pareil exemple d'effronterie mauvaise foi.

La *Tribune* ne nous reprochera pas cette fois d'avoir tronqué son écrit pour falsifier sa pensée; au risque de fatiguer nos lecteurs, nous la citons d'un bout à l'autre : voire même le coup de griffe du commencement et de la fin.

Pour répondre catégoriquement à notre aimable confrère, voyons d'abord la faute dont nous nous sommes rendu coupable envers lui. Nous voulons démontrer à nos lecteurs que malgré ses déclamations sur la nationalité, le parti rouge se soucie fort peu de sa conservation; pour appuyer notre avancé, nous citons l'écrit ci-dessus de la *Tribune* et en outre le paragraphe suivant, qui a bien sa signification :

« Maintenant, quant au principe fondamental de la question du jour, (la confédération), nous dirons qu'il a été suffisamment débattu pour que le peuple sache à quoi s'en tenir. S'il croit que sa nationalité et ses institutions ne courent aucun danger au milieu d'une confédération où les populations, d'origines, de mœurs différentes, seront en majorité; ou s'il croit que le temps est venu de travailler à s'assimiler ceux qui l'entourent, nous pensons qu'il est parfaitement le maître de le faire; mais il faut qu'il le déclare. »

La *Tribune* nous reproche d'avoir voulu falsifier sa pensée, en retranchant une partie de son article dans lequel elle émet l'opinion que notre nationalité ne saurait être sauvegardée par une confédération. Notre confrère aurait raison de se plaindre si nous eussions voulu démontrer qu'il approuvait la confédération; mais comme c'est précisément sur les dangers dont il nous menace avec la confédération que nous avons formulé notre accusation, l'omission que nous avons faite dans l'énumération de ces dangers qu'il signale, ne changeait pas du tout la nature des accusations que nous portions contre lui, au contraire, cette énumération étant plus complète ne pouvait que lui donner plus de force, et c'est parceque nous croyions avoir prouvé surabondamment que nous l'avions restituée.

La *Tribune*, en nous accusant d'avoir voulu falsifier ses écrits pour la combattre avec plus d'avantage, nous calomnie donc et l'injure qu'elle nous prodigue est toute gratuite. Nous ferons ici remarquer à notre confrère, que nous avons quelque peu hésité à relever les inexactitudes que son écrit renferme. Nous nous plaisions assez à la discussion; mais nous aimons une lutte loyale, qui ne ravalait pas ceux qui s'y engageaient. En attaquant des adversaires, nous combattons leurs idées et leurs principes, jamais nous ne leur lançons la boue à la figure; nous abhorrons le mensonge, parcequ'il souille les lèvres comme les écrits, en un mot nous respectons les autres, comme nous nous respectons nous-mêmes. Mais puisque nous avons voulu prendre l'article de la *Tribune* au sérieux, voyons jusqu'à bout les inévitables qu'il renferme.

Il y est constaté :

10. Qu'au point de vue de la *Tribune*, dans une confédération, il serait impossible à nos nationaux de faire prévaloir leurs idées dans les mesures ou le biais national jouerait un rôle.

20. Que supposant le cas par exemple où nous voudrions appeler une émigration étrangère, pour encourager l'établissement des terres, la majorité anglaise et protestante (ceci est d'une fausseté évidente, parceque la colonisation des terres serait une question qui relèverait de notre gouvernement local, où la majorité serait canadienne-française et catholique) cette majorité anglaise et protestante dirait qu'il n'est pas expédient de payer pour perpétuer ces différences de RACES DE LANGUES ET DE RELIGION.

Tout naturellement nous devons conclure d'après vous, M. de la *Tribune*, qu'avec la confédération nous serons noyés, et que, si nous ne pouvons perpétuer, « nous verrons disparaître ces différences de races, de langues et de religion, » qui font que nous sommes catholiques et non protestants, canadiens-français et non anglais ou américains. Qu'avions-nous dit, si ce n'est cela?

Nous avons ajouté, qu'importe à la *Tribune*, si le peuple y consent, vraiment cela l'inquiète fort peu, pourvu que nous ayons la Liberté et l'Égalité pour tous devant la loi.

Est-ce que la *Tribune* osera dire que cela ne ressort pas naturellement des paroles suivantes de son article :

« S'il (le peuple) croit que le temps est venu de travailler à s'assimiler ceux qui l'entourent, nous pensons qu'il est parfaitement le maître de le faire; mais il faut qu'il le déclare. »

« Nous croyons qu'un peuple peut être heureux et prospère dans tout ordre de chose qu'il accepte librement, volontairement. Les Canadiens-français pourraient occuper dans une confédération comme hommes, comme membres d'une même famille, une position qui ne leur laisserait rien à désirer. »

« Mais si le peuple veut renoncer à des prétentions basées sur les divergences de langage ou d'origine, ce n'est pas à nous de l'en empêcher, nous n'avons jamais appuyé nos doctrines sur les différences des nationalités, nous qui avons demandé toujours la liberté et l'égalité pour tous devant la loi, afin de pouvoir en jouir nous-mêmes. »

Maintenant que nous croyons avoir prouvé à la satisfaction du lecteur ce que nous avions dit sur votre compte, gentil rédacteur de la *Tribune*, nous allons vous demander raison des supercheries auxquelles vous avez eu recours, non pas seulement pour tromper vos lecteurs, *rari nantes*, mais le pays qui en a pris connaissance par sa publication dans tous les journaux de votre parti.

Voici les faits : Un M. Thompson, du Haut-Canada a publié dernièrement une brochure qui avouait sérieusement l'établissement d'une « république indépendante » au milieu de nous. Il est à remarquer que ce M. Thompson était passé jusqu'alors inconnu au milieu des siens, comme sa brochure elle-même. Suivant le *Globe*, il a des fortes penchances anglo-saxons. Il est non-seulement anti-monarchique mais aussi anti-français, et cela d'une façon on ne peut plus prononcée. Ce qu'il désire c'est de voir la langue française, la nationalité française, les institutions françaises effacées de ce continent.

Or, pour tromper le peuple, pour le préjuger contre les hommes au pouvoir et le projet de confédération, la *Tribune* n'a eu qu'à avoir mieux à faire que de transcrire dans ses colonnes un extrait de cette brochure. Voici le passage qu'elle a publié, il y a peu près quinze jours :

« La mission des provinces maritimes dans l'Union et le principe de la représentation d'après la population, donneront une telle prépondérance à l'élément anglais dans le parlement de la nouvelle nation, qu'elles écraseront et anéantiront l'influence et le sentiment français. Et déclarons ici nos convictions que « les lois, la langue et les institutions » des canadiens-français sont condamnées d'avance (*doomed*) dans tous les cas. »

« Les Français doivent succomber devant l'Anglo-Saxon. On ne peut pas plus longtemps leur permettre d'entraver le progrès et d'arrêter l'essor de nos glorieuses destinées. Les politiques peuvent parler aussi haut qu'ils leur plaira de respect pour « les lois, le langage et les institutions » des gens du Bas-Canada dans le cas où nous aurons la représentation d'après le nombre. Mais une foi que nous en aurons le pouvoir il n'est pas besoin d'une bien grande connaissance de l'histoire et de la nature humaine pour nous enseigner que nous proscriptions leur langue, rappellerions leurs lois et modifierions leurs institutions! »

« La question se réduit à ceci : — Permettra-t-on à un quart du peuple, de l'Amérique Britannique du Nord, d'origine étrangère, parlant une langue étrangère, ayant des loix du seizième siècle plutôt que du dix-neuvième siècle, d'arrêter le progrès et la grandeur nationale de la partie britannique de la population? Ou dans le cas où ils voudraient se séparer de nous, les laisseraient-ils fermer la route de l'Océan, dans une colonie anglaise conquise par les anglais à la queue du canon, à la pointe de la baïonnette? »

Les journaux rouges se sont hâtés de reproduire les lignes ci-dessus avec des commentaires aussi malhonnêtes les uns que les autres et tous dans le but bien évident d'en imposer au peuple et de fausser son opinion.

Car, on voulait insinuer que ces sinistres prédictions bien propre à jeter l'alarme dans des cœurs un peu nationaux avaient été faites à propos du projet de confédération, tandis qu'au contraire l'auteur de ces lignes y est opposé fortement, parcequ'il ne croit pas à la réalisation de ses vœux anti-français et de ses aspirations anglo-saxonnes. Ce n'est qu'en falsifiant sa pensée, en tronquant son écrit que l'honnête *Tribune* a pu faire croire qu'il se pouvait se rapporter aux changements projetés par l'administration.

En effet voici comment s'exprime M. Thompson dans les lignes qui précèdent immédiatement celles citées par la *Tribune*,

« L'union des provinces doit être réelle et actuelle et non simplement nominale. »

« Une union étroite et compacte ne reconstruisant point de lignes de séparation entre les provinces, ayant la représentation en Parlement basée sur la population et un seul code de lois pour tout le pays, est la seule union possible pour nous. Toute autre doit échouer pour cause de faiblesse inhérente et de manque de cohésion intérieure. Une pareille union terminera pour toujours ces questions épineuses qui embarrassent les Canadiens sous l'union actuelle. L'admission des provinces maritimes, etc. »

Ainsi comme le remarque le *Globe* :

« Au lieu d'être un partisan du projet de confédération, M. Thompson, y est opiniâtrement hostile pour la simple raison qu'il ne pourra lui permettre de détruire la nationalité française. Il veut faire disparaître la langue, les institutions et les lois françaises et c'est dans ce but qu'il demande une union législative étroite de préférence à une simple confédération. Si le passage avait été cité en entier, bien loin d'être, au point de vue français, un argument contre la confédération il en eût été un très-fort en sa faveur. Car on aurait vu aussitôt que M. Thompson, et tous les autres, s'ils en existent, qui partagent son antipathie contre tout ce qui est français, repousse le projet de confédération, justement parcequ'il met entre les mains des Canadiens-français les moyens de sauvegarder complètement leur langue, leurs lois, leur croyance et leurs institutions contre l'intervention étrangère. »

« Le projet de confédération a reçu la sanction des premiers hommes d'état Bas-Canadiens et deviendra populaire dans cette section, parcequ'il procurera aux Bas-Canadiens le contrôle complet de leurs propres affaires et les meilleures garanties pour la sécurité de toutes les institutions auxquelles ils tiennent particulièrement. Pour la même raison, le projet de confédération a reçu l'approbation des hommes de toutes les parties du Haut-Canada, parcequ'il permettra aussi aux Haut-Canadiens de contrôler leurs propres affaires en leur offrant une protection plus que suffisante pour le libre fonctionnement de leurs institutions. Si les folles élucubrations du pamphlétaire francophobe de Ste-Catherine avaient quelque poids dans le Haut-Canada, le projet de confédération n'y eût pas trouvé l'accueil favorable qu'il a reçu. »

Ainsi si nous ne sommes pas passés maître dans l'art de falsifier les écrits, la *Tribune* l'est bien certainement. Nous aurions bien le droit de renvoyer à notre confrère l'injure dont il nous gratifiait en lui répétant avec raison : « en vérité nous avons rarement vu pareil exemple d'effronterie mauvaise foi! » mais comme nous sommes un jeune rédacteur et que nous n'avons pas les privilèges que peut donner une vieille barbe blanche, nous nous contenterons de demander au peuple de se tenir en garde contre ceux qui, comme la *Tribune*, spéculent sur sa bonne foi et sa crédulité pour le pousser à sa perte, en voulant le préjuger contre les hommes qui travaillent avec énergie et persévérance à le préparer aux grandes destinées que lui réserve l'avenir.

La traduction du *Globe* que nous citons est empruntée au *Canadien*.

Depuis quelques semaines notre confrère de l'*Ordre* traite la politique avec des airs dolents et languoureux qui lui vont à merveille. Sa polémique avec les journaux ministériels est empreinte d'un air de nonchalance et de laisser aller qui fait plaisir à voir. En réponse à notre article de vendredi, il se contente de nous renvoyer à notre dictionnaire, c'est une manière fort habile, fort savante et surtout fort commode de se tirer d'affaire. C'est un de ces heureux moyens auxquels tout le monde ne pense pas; aussi nous en félicitons notre confrère.

Nous ferons toutefois remarquer à notre confrère que l'usage des dictionnaires est chose fort utile même aux écrivains de sa trempe, et que la manière dont il paraît avoir envisagé notre écrit nous porterait à croire qu'il n'est pas tout à fait assez familier avec eux; un coup-d'œil au mot *démocrate* ou *démagogue*, lui serait d'une utilité incontestable.

La Fédération Projetée.

Nous lisons dans l'*Economist* de Londres, du 19 juillet :

« Les dernières nouvelles du Canada sont les plus importantes qui nous soient venues depuis plusieurs années, mais elles nécessitent quelques explications. Toujours, depuis la concession du gouvernement responsable, le parlement de la colonie a été entravé par une difficulté qui aussi se fait occasionnellement sentir dans la Grande-Bretagne, quoique dans une mesure bien moindre. La colonie consiste, pour les fins parlementaires, en deux colonies, qui occupent l'une vis-à-vis l'autre, la même position que l'Angleterre et que l'Irlande occuperaient dans leurs rapports, si elles avaient un égal nombre de représentants. Chaque colonie envoie un même nombre de mandataires au parlement; mais le Haut-Canada, peuple d'anglais et d'écosseais protestants, et divisé en petites propriétés, y envoie généralement des radicaux dans le sens européen, c'est-à-dire, des personnes dont les propensions sont en faveur des institutions républicaines. Le Bas-Canada, d'un autre côté, est peuplé de descendants de Français qui ont émigré avant la révolution, qui maintiennent encore un système social basé sur des biens considérables, qui sont encore catholiques et dont les tendances, sous ces rapports, visent à une politique conservatrice, ou peut-être nous pourrions dire, plus aristocratique. Les principes divergents qui y dominent donneraient bientôt lieu à des luttes d'une nature violente, comme c'est le cas en Angleterre, mais la division entre les deux colonies est géographique aussi bien que mentale, elles sont toutes deux portées à voter sectionnellement, c'est-à-dire, chacune en un corps compact et comme l'Ecosse et l'Irlande le font quelquefois. Le résultat en a été une égalité de partis qui produit de constants changements de ministères, qui donne lieu à des vaines discussions sur des considérations individuelles, et qui

porta les chefs à sacrifier le progrès réel à une lutte stérile pour donner à leur parti respectif la suprématie qu'ils sont toujours prêts à saisir. »

Récemment, M. Cartier qui est le représentant des intérêts français ou catholiques, ou bas-canadiens, a pu par l'adhésion de un ou deux de ses opposants, saisir les rênes du pouvoir, mais M. Brown chef de la section anglaise était constamment sur ses talons et avait à la fin acquis une sorte de majorité. Au lieu cependant, de s'en servir pour renverser son antagoniste, M. Brown se décida à se joindre à lui sur une base propre à mettre fin au fatigant interrègne qui existait. Il proposa que les deux partis s'efforçassent de transformer la constitution existante en une confédération devant embrasser le Haut et le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince Edouard, Terre-Neuve, et s'il était possible, les établissements du Pacifique, et que cela formât la base d'une politique de coalition, et que l'on suspendît toute contestation interne jusqu'à ce que cet objet fût atteint. Le parti français acceptant cela, M. Brown, avec trente de ses partisans, passa dans les rangs du gouvernement qui se trouve ainsi en possession d'une écrasante majorité. On va de suite s'occuper du projet d'une confédération des colonies qui sera soumis à une considération du gouvernement de Sa Majesté, et un des premiers devoirs de notre propre parlement sera probablement de discuter le nouvel arrangement.

« Nous ne pensons pas que le nouveau principe en vue soit rejeté ici. Sans doute il tend à l'indépendance des colonies de l'Amérique du Nord, mais cette indépendance, a, depuis déjà des années, cessé d'être un objet de crainte. La mère-patrie l'avait en vue lorsqu'elle leur a accordé le privilège de se gouverner elle-même. L'Angleterre se trouve placée dans une pire condition, vis-à-vis du Canada regardé comme colonie, qu'elle ne le serait si le Canada était un pays étranger. Un état indépendant ne pourrait pas montrer plus de répugnance pour toute intervention anglaise, ni être moins disposé à lever les recrues pour les armées anglaises, ni plus porté à imposer des tarifs hostiles au commerce anglais, pendant qu'il ne pourrait pas demander de secours anglais en temps de guerre, ni la présence de troupes anglaises en temps de paix, ni harceler le trésor anglais par des demandes de garantie. La seule crainte des hommes d'état anglais en ce qui regarde ces colonies, a été ceci, — Non pas leur indépendance, mais leur annexion aux Etats-Unis; et une confédération sera vraisemblablement moins exposée à se joindre à cette république, qu'une simple colonie. L'ambition augmente avec le pouvoir, et les chefs qui se sentent à la tête d'un état puissant, s'étendant d'une mer à l'autre, ayant plusieurs fois l'étendue de la Grande-Bretagne, ayant une population de 3,000,000, une armée de 100,000 hommes, et les moyens de construire une flotte, ne voudront pas immerger l'individualité, soit de leur pays, soit d'eux-mêmes, dans un congrès américain. Le sentiment de la grandeur augmente la passion de l'isolement, et les Canadiens se sentiront bientôt une nation. »

« Sur ce point, donc, la mère-patrie n'a pas d'opposition à offrir à une confédération avec laquelle elle pourrait tout aussi bien transiger, comme groupe, que comme colonies séparées, et qui serait pour ces colonies un état intermédiaire à l'indépendance. Leurs hommes politiques auront probablement des vues plus larges, leurs finances seront plus larges, et la confédération sentira beaucoup plus la nécessité de s'assurer l'alliance de la Grande-Bretagne. »

Dans l'intérêt et des colonies et de la Grande-Bretagne l'on devra, si possible, éviter la faute fatale commise par les hommes d'Etat américains qui ont donné tout pouvoir au peuple, sans lui laisser aucun moyen constitutionnel d'exprimer sa volonté sans délais dans des conjonctures imprévues. Nous disons dans l'intérêt des colonies parce que toute limitation de pouvoir de la législature entretient les jalousies sectionnelles, développe des Etats au lieu de développer une nation, et exige une trop grande habileté politique du côté du gouvernement municipal. Nous disons dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, parce que c'est seulement avec un pouvoir central fort qu'il est possible de former des alliances sincères et permanentes.

« Et, en troisième lieu, les avantages de la forme constitutionnelle sur la forme républicaine de la liberté doivent être fortement appréciés par les chefs canadiens. Nous ne voulons pas dire par là que les colonies devraient se donner à un vice-roi, ou tenter cette épreuve d'une double chambre qui a si constamment échoué, et qui dans une colonie rend la chambre des communes beaucoup plus démocratique qu'il n'est besoin, ou que l'on imite l'Angleterre en tout point, mais nous voulons simplement dire que l'excès de ce qu'il est aujourd'hui, responsable au Parlement, et non qu'il lui soit supérieur comme aux Etats-Unis. Cette erreur, bien qu'elle ait l'avantage de donner carrière à un génie original, si l'homme qui en est doué devient jamais président, tend dans son fonctionnement à priver le peuple de son contrôle sur l'exécutif, et à placer le gouvernement et la législature hors de rapport. Au lieu de voir deux partis travailler de concert dans le sens d'une politique intelligible, ils cherchent à se ruiner l'un et l'autre, ou s'efforcent d'adopter deux lignes d'action en même temps, lesquelles sont presque certaines tôt ou tard, de renverser l'un ou l'autre parti. Ça été le cas à diverses reprises aux Etats-Unis, et, selon toutes les apparences, il est impossible aujourd'hui de remédier au mal. De plus, cet état de chose rend toutes les alliances incertaines, car le peuple peut demander la guerre, quand le gouvernement désire maintenir la paix. La Grande-Bretagne est vis-à-vis le Canada dans la même position que la France vis-à-vis le Nord, c'est-à-dire qu'une amitié parfaite existe entre elle et le gouvernement, mais elle est furieusement menacée par la chambre des représentants. »

« Quant au reste, les conditions que les Canadiens s'imposent le mieux, conviendraient le mieux à ce pays, et la difficulté la plus sérieuse viendrait probablement non de la mère-patrie, mais de l'une ou de l'autre des colonies de moindre importance, qui désirera s'assurer un trop grand influence dans la nouvelle combinaison. Elles devraient aussi être conciliées ensemble, et si le cabinet n'y prend garde, elles pourront s'alarmer du possible élément religieux que les Canadiens-français font marcher de pair avec leur politique séculaire, et de ce ton d'arrogance que les hommes d'Etat canadiens, quoiqu'ils soient modérés personnellement, sont disposés à prendre comme tous les peuples qui n'ont jamais été vaincus. »

« Nous devons ajouter que le système de confédération que l'on croit avoir formé est singulièrement habile et original. C'est une extension du système qui régit l'Ecosse actuellement. Presque tout le monde sait probablement que les mesures locales concernant l'Ecosse sont réellement régies par les membres écosseais qui se réunissent dans une chambre de comité, formulent la proposition et la soumettent en suite à la Chambre. Le gouvernement canadien se propose de donner à chaque province un certain nombre de membres qui seront représentants pour des fins fédérales et une législature locale pour des fins locales. C'est pourquoi l'habileté aux affaires politiques et municipales restera la même, et aucune province ne pourra exclure des hommes qui se soient engagés à voter d'une manière ou d'une autre. Les deux sections locales, pour avoir des représentants locaux, devront élire des hommes ayant deux opinions et qui seront aussi hommes représentant impériaux. C'est réellement un coup bien porté à l'adresse du « sectionnalisme. »

On lit dans le *London Saturday Review* :

« L'indifférence, ou plutôt l'indolence qui fait que la plupart des anglais restent dans une ignorance complète sur les affaires politiques coloniales, est bien de nature à devenir un élément de danger toutes les fois qu'une crise réelle a lieu dans quelque-une de nos possessions du dehors. Une telle crise a maintenant lieu en Canada, et bientôt il peut devenir de la plus grande importance que les ministres se sentent guidés, sur ce sujet par l'opinion intelligente de ce pays. Depuis bien longtemps, l'histoire politique du Canada, comme celle de plusieurs autres de nos possessions, a semblé démontrer un manque d'aptitude de la part des habitants du Canada pour la mise en opération d'une constitution sur la base anglaise. Il n'y a pas eu de gouvernement stable depuis plusieurs années, et les ministres coloniaux ont pour règle de se réjouir pendant quelques mois, d'une majorité de deux ou trois voix qu'ils peuvent avoir obtenues sur leurs opposants et ensuite de céder la place à leurs adversaires qui, eux non plus, ne peuvent pas s'assurer un appui plus substantiel. L'occasion des résignations ou des dissolutions, n'a eu aucune connexion intelligible avec les objets réels de l'un ou l'autre parti; les intrigues secrètes et des affaires privées se trouvaient naturellement le principe instigateur des dissensions factieuses dans le parlement canadien. »

« Il n'y a pas une année, un ministre a été renversé par un vote adverse sur un bill militaire qui immédiatement après fut de nouveau présenté sous une forme plus rigide par le parti qui l'avait rejeté quand il avait été proposé par des adversaires. Et l'on s'est servi pareillement de presque toutes les mesures importantes, comme d'un engin, dans l'unique but de substituer un nombre de ministres à un autre. Les conditions de parti et l'Angleterre assument au moins l'apparence d'une guerre de principes, mais une série de divisions dans le parlement du Canada ne jetterait aucun jour quelconque sur les vues distinctives des partis contendants. Cependant ce serait une grande erreur de supposer qu'il n'existe aucune dissidence notable entre les partisans de M. Cartier et ceux de M. J. S. Macdonald. Au contraire, ces différences ont été sérieuses. Mais la lutte a été plutôt entre le Haut et le Bas-Canada, qu'entre les simples parties politiques. »

« L'énergique population de l'Ouest n'est pas encore sentie assez forte pour formuler ouvertement les prétentions qu'elle entretient, mais elle s'est tenue muette, faisant l'épreuve de ses forces sur toutes les questions sur lesquelles il lui paraissait possible d'arracher une victoire sur le parti bas-canadien. Les deux grandes sections étaient, si peu de chose près, égales en force que ce antagonisme invétéré a fait qu'un gouvernement fort a été chose impossible, et que la matière en était rendue à un point où aucun des partis ne pouvait plus remplir les devoirs d'administration ordinaires. »

« Nous n'avons parlé que de deux partis parce que par leur force et leur caractère, ils dominent dans chaque lutte; mais, en réalité, il y a quatre sections politiques différentes. Peut-être, ceux qui sont nommés conservateurs et qui suivent M. Cartier, sont ils numériquement les plus forts, leur premier principe étant le maintien de ce ajustement de pouvoirs entre les deux provinces, qui forme la base de l'Union que l'on avait eue autrefois, et non pas sans quelque raison, être la principale politique. »

« Comme de raison, les membres de ce parti se trouvent principalement parmi la population française du Bas-Canada qui a tout à perdre par le remaniement des questions constitutionnelles de même qu'à l'heure même où la force croissante de la province supérieure doit enfin obtenir sa prépondérance sur la section plus ancienne et moins progressive du pays. En opposition aux conservateurs français, se trouve le parti compact qui représente les aspirations des établissements anglais. L'action de ce parti a, en réalité, été beaucoup plus dirigée par M. Brown, éditeur du journal qui jouit de la plus grande influence dans le Haut-Canada, que par son chef nominal, M. Macdonald. Et quoique ce parti ait agi avec modération et prudence, il n'a jamais caché sa prétention à une prépondérance absolue sur l'élément français du pays. »

"L'étonnement avec lequel la démonstration des oranges, lors de la visite du prince de Galles, a été reçue en Angleterre est assez naturel, pendant qu'elle a été regardée comme une simple reproduction, sans but, des passions irlandaises de l'autre côté de l'Atlantique. Mais l'orangisme, en Canada, dérive de la même source et a la même signification qu'au lieu de sa naissance, et son insensé extrême peut être due au fait que la division des races et des langues coïncide avec l'antagonisme religieux. Les protestants anglais tiennent plus à un ascendant sur les Français catholiques que les orangistes d'Ulster tiennent à l'ascendant protestant en Irlande. Et, plus tôt ou plus tard, ils ne peuvent manquer de réussir, si les choses en restent comme elles sont, car tandis que la province supérieure absorbe la presque totalité de l'immigration, la population du Bas-Canada s'accroît dans une proportion beaucoup plus lente et a déjà été dépassée par la province protestante."

"Les deux partis cadets qui jouent les pièces de l'échiquier politique sont les rouges de la province française et la section irlandaise. La faction rouge se distingue principalement par sa ferme opposition aux conservateurs français et n'est liée au grand parti protestant par aucun autre lien que celui d'une commune animosité. Le vote irlandais a été aussi variable sur le Saint-Laurent qu'il l'est chez nous; mais, en dépit de l'antagonisme religieux, récemment il a penché plus du côté de M. Brown que du côté de M. Cartier, pour des raisons qui peuvent être toutes aussi intelligibles que celles qui expliquent l'appui donné à lord Derby par la grande majorité de nos députés irlandais. Les tentatives infructueuses faites des deux côtés pour s'établir fermement au pouvoir paraissent indiquer que le grand conflit ne pourrait être différé plus longtemps."

"Mais n'en l'un ni l'autre parti n'était assez fort pour vouloir hâter l'avènement et enfin on a tenté de détourner le conflit politique entre le Bas et le Haut-Canada, en combinant les forces des deux principaux partis, afin d'annuler l'œuvre de l'Union, et de couper une fois de plus le Canada en deux états séparés, distincts sous le rapport de la race, de la religion et du gouvernement. C'est dans ce but expresse que le ministre Brown-Cartier a été formé, et à moins de quelques divisions sur les détails difficiles du projet, nous devons nous attendre à apprendre bientôt qu'une grande majorité de la Législature canadienne, s'est déclarée favorable à une séparation des deux Provinces en États distincts, n'étant réunies que par un seul lien fédéral."

"Il n'est pas très facile de dire comment ce mouvement doit être envisagé par le gouvernement impérial. A première vue, on peut bien penser que tout ce qui tend à affaiblir l'Union du Haut et du Bas-Canada, en face des conjonctures imprévues que peut faire surgir l'ardeur militaire de leurs voisins américains, sent l'imprévoyance; et, à la vérité, si le rappel de l'Union constituait le projet, ce serait presque un projet aussi insensé que son prototype en Irlande. Mais les vues des chefs canadiens sont beaucoup plus larges que cela, et, en proposant l'adoption du principe fédéral pour les deux divisions de leur propre pays, ils ont en vue une fédération complète de toutes nos colonies de l'Amérique du Nord. Qu'un tel projet soit praticable, cela dépend jusqu'à quel point on pourra faire céder à un intérêt commun les préjugés nationaux enracinés; mais si toutes nos provinces de l'Amérique du Nord pouvaient être liées ensemble pour des fins militaires et commerciales, dans une fédération commune, l'accroissement de force pourrait plus que compenser toute perte de pouvoir résultant de la séparation partielle des plus importantes de ces colonies."

"L'histoire récente n'est certainement pas très en faveur des expériences fédérales mais il faut observer que l'échec subi par ce mécanisme gouvernemental dans l'Amérique du Nord s'est manifesté dans une direction opposée à ce qu'on avait anticipé généralement. Au lieu de voir les États séparés émietter sur l'autorité centrale, les droits des États ont été fondus dans la domination de l'Exécutif fédéral. Le résultat final pourrait se présenter sous une forme différente, mais, quel qu'il puisse être le chaos d'une allégeance commune à la couronne d'Angleterre peut donner à la confédération projetée une stabilité plus grande que celle dont jouissent ordinairement une agglomération d'États strictement indépendants."

"Le pouvoir direct que s'est réservé la mère patrie est assez minime, mais son influence peut, néanmoins, être très considérable en déterminant le succès ou l'insuccès du projet dans lequel les parties politiques du Canada ont trouvé un lien de conciliation."

"Un coup d'œil sur la carte suffit pour démontrer qu'une réunion quelconque entre ces provinces est essentielle pour la protection contre des voisins comme les Américains du Nord, pendant que l'histoire du passé des diverses colonies exclut l'espoir d'une amalgamation aisée, ou de toute union plus intime que celle d'une fédération commune sous la couronne britannique. Les difficultés qui doivent être réglées avant qu'une pareille entreprise puisse fonctionner avec succès, sont sans doute, très sérieuses. Il faudra soumettre et applanir beaucoup de jalouses locales et d'intérêts locaux, avant de faire accepter une armée commune ou un tarif commun; mais si le grand projet d'une confédération de toutes les Provinces de l'Amérique du Nord, se trouve dans les limites du possible, la séparation projetée des deux Canadas pourra devenir une source de force au lieu d'être une source de faiblesse, non-seulement pour les colonies, mais pour l'empire en général."

JULIUS GERARD.—Le *Free Press* d'Observer de Sierra Leone, du 16 juin, annonce que M. Jules Gerard, le tueur de lions, a échoué dans sa tentative de pénétrer dans l'intérieur du continent par Tombouctou; il a été dérobé par les indigènes et ce n'est qu'à grande peine qu'il a pu s'en aller.

Nouvelles des États-Unis.

Judi dernier était un jour d'expiation et de prières pour les États fédéraux. Voici le programme de la journée, publié par un journal de New-York. "Tous les établissements publics, d'ici, sont fermés aujourd'hui, et les affaires sont généralement suspendues. Les églises qui ne sont pas fermées pour cause de villégiature ont des services religieux. Il y aura des réunions de prière le matin, l'après-midi et dans la soirée. En revanche les établissements de plaisir seront tous ouverts à deux battants."

Barnum cumule la pitié et le plaisir. Le musée sera fermé dans la matinée, pour donner aux fidèles le temps de faire leurs dévotions, et il ouvrira à midi."

Il y aura représentation tout le jour et toute la soirée dans la salle de spectacle et les curiosités seront visibles comme d'habitude. Depuis plus de 3 ans qu'une guerre fratricide sévit la désolation sur la terre américaine et ce peuple ne paraît pas encore avoir ouvert les yeux sur les maux dont elle est la cause, sans qu'elle amène un seul bon résultat."

Les journaux élèvent la voix pour montrer au peuple les plaies profondes et mortelles que l'on fait au pays, ils jettent à la figure du Président Lincoln les noms qui méritent une mauvaise administration et son incapacité notoire; ils calculent avec effroi les batailles perdues, les villes brûlées, les milliers de personnes emportées par le fleuve; mais le gouvernement est inflexible, on s'entourait avec des mots de victoire et de succès, on répète ses adversaires pour se grandir et on se jette tête baissée dans la gouffre béant qui semble se creuser de plus en plus chaque jour. On parle de divers changements qui doivent avoir lieu dans l'armée du Potomac. Meade va paraître, être remplacé. Hooker va être enlevé au général Sherman, on lui destine un commandement en Virginie."

Les Fédéraux ont obtenu la permission d'enlever leurs morts et blessés devant Petersburg. En face de la mine qu'on a fait sauter, le terrain était littéralement couvert de morts; les nègres étaient dans la proportion de 3 à 1 blanc."

Des avis de Saint-Louis, le 13 août, disent que des Apaches, les Sioux et autres Indiens, au nombre de près de 1,000, commencent de sérieuses déprédations sur le chemin de Santa Fe. Un train d'émigrants a été pillé et volé, environ six cent cinquante ont été enlevés. 20 personnes ont été tuées et se blessées. Il n'y a que 75 hommes. Quelques jours auparavant, ces Indiens avaient reçu pour plus de \$10,000 de provisions à Fort Larue."

Une dépêche datée de New York le 4, dit qu'un officier confédéré qui a deserté de l'armée d'Early, rapporte que la force de cavalerie opérant dans la vallée, compte 8,000 hommes sous Johnson et McClelland. Early dit qu'il est déterminé à occuper cette vallée à tout hazard. Il a de 30,000 à 40,000 hommes à l'œuvre pour recueillir la récolte de blé et la battre."

Dans l'entrevue qui a eu lieu avec les officiers confédérés, sous pavillon de trêve, à Atlanta, ces derniers ont admis avoir perdu dans les derniers combats, 3,000 hommes. Ils ont fait, disent-ils, 336 prisonniers."

L'explosion à Petersburg a fait une cavité de 200 pieds de longueur, sur 95 de largeur."

Le trois, on voyait de Chambersburg la lueur d'un grand incendie dans une direction Est. On supposait que c'était le Big Point Furnace. On ne connaissait pas bien les lieux qui pouvaient occuper les confédérés."

Une dépêche adressée au *Herald*, sous la date de Nashville, le trois, dit que sur l'excursion de Sherman le long du chemin de fer de Macon a eu un grand succès et a coupé la ligne de communication des confédérés, et a aussi isolé Atlanta. Mais je regrette de dire qu'une division de cavalerie, en revenant, a éprouvé un sérieux désastre."

Le chemin de fer Macon a été détruit sur une longueur de 18 milles."

En revenant par la voie de Meeman, nous avons capturé un train considérable de wagons chargés d'effets d'une grande valeur, appartenant à des officiers confédérés et, entre autres choses, se trouvaient les papiers du général Wood. Vers le même temps, les confédérés, sous le général Ransom, a attaqué McCook et un combat s'en est suivi dans lequel la force de McCook a été mise en déroute et la plus grande partie capturée. Cette force était de 30,200 hommes et on dit que le général McCook, lui-même a été tué."

Une dépêche de Saint-Louis, en date du 5, dit que le colonel Baker a réussi à dénicher la plus grande et la plus habile bande de faussaires qui ait jamais été connue dans les États-Unis. Quatorze de la bande sont maintenant au fer."

Cinq grandes boîtes remplies d'outils enlevés à cette bande, sont maintenant en route pour Washington. D'autres individus ont aussi été arrêtés. Une grande quantité de papier à billet de banque, de l'acier et des presses, et douze planches ont été saisies. Ces faussaires ayant fabriqué sur une grande échelle et mis en circulation des imitations de greenbacks de \$20, \$10 et \$5, émis par le gouvernement des États-Unis, ainsi que des timbres de poste de 5 centins. Une grande quantité de ces contrefaçons a été saisie."

Un écrivain du Comté de Jefferson, New-York, a fait quelques calculs sur le nombre d'hommes tués depuis le commencement de la guerre, et donne les résultats suivants: "Il y a eu assez d'homme de tués pour entourer notre État, (de New-York) si l'on mettait les corps sur une ligne continue."

"S'ils étaient placés dans des cercueils et mis en corbe, ils en formeraient 39,000. "Si on en formait un mur de 25 pieds d'épaisseur sur 30 de hauteur, ce mur aurait plus d'un mille et quart de longueur."

"Formés en une pile de 5 pieds d'épaisseur et dix pieds de hauteur, ces traverseraient cet État."

"Déposés sur le sol pour l'en couvrir, avec ces corps chaque pied du comté de Jefferson serait couvert."

"75,000 tonnes de sang humain ont été versés sur la terre de Dixie: quantité suffisante pour faire marcher toutes les fabriques de Lowell, et si les larmes étaient ajoutées à ce déluge de sang, cela suffirait pour mettre en opération toutes les machines du continent."

Les milliers de blessés et d'ectropiés pour la vie doivent aussi être mis en ligne de compte en supposant le grand total des maux occasionnés par cette guerre sanglante et fanatique."

Ce n'est pas encore tout."

Nous frémissons à la nouvelle de la mort de 20 personnes tuées par la rupture accidentelle d'une ligne de chemin de fer, ou par suite de la perte d'un steamer, et si 200 personnes périssent par un tel accident, nous sommes justement frappés d'horreur et disposés à exercer une vengeance sur celui à la négligence duquel un tel accident est imputé."

"Mais lorsque des dizaines de milliers sont détruits en un jour par l'entremise de démagogues astucieux, nous jetons des cris d'allégresse et pouvons à peine contenir notre joie; nous remercions le ciel de ce massacre humain."

"Nous sommes tellement satisfaits de ce terrible sacrifice que nous nous mettons de suite à l'œuvre pour remplir les rangs décimés de l'armée et pour tout préparer pour un nouveau carnage."

—Un correspondant qui appartient à l'armée de Sherman, écrit, sous la date du 11 juillet: "Le jour même que le 53 corps d'armée a traversé le Chattahoochee, (le 8 juillet) la cavalerie de colonel Garrard l'a aussi traversé à Boswell, mais à peu près une demi-heure plus tard. Ayant marché rapidement ce jour-là sur une grande fabrique de coton, il l'a prise par surprise et a détruit une immense quantité de toile qui se fabriquait sur une grande échelle pour l'armée et aussi 400 filles qui y travaillaient. Cette dernière capture était d'un genre tout nouveau dans l'histoire des guerres, et donna lieu à quelque discussion quant à savoir ce qu'on allait en faire. "Le général Sherman trancha la question en les embarquant en 110 wagons et les envoyant à Marietta où elles furent mises en liberté."

Nouvelles et Faits Divers.

—L'hon. François Baby, membre du Conseil Législatif, représentant de la Division Stadacona, est mort subitement vendredi soir, vers 11 heures, d'une maladie du cœur à sa résidence, rue St. Louis, Québec. Il était âgé d'environ 70 ans."

—Le Rev. M. Aspicger Germain, missionnaire à St. Joseph de Pembina, à la Rivière Rouge, ci-devant vicar de la paroisse de Boucherville, a reçu dernièrement un don de \$500, du gouvernement de Washington, en récompense des services signalés qu'il a rendu au gouvernement, par ses rapports avec la nation Sioux."

—Nous voyons par les journaux de Montréal que la course annuelle de St. Hyacinthe aurait lieu les 23 et 24 courant."

Nous voyons par la *Gazette de Montréal* que la prison de réforme de St. Vincent de Paul est brûlée dimanche matin. Le feu enveloppait la bâtisse entre 5 ou 6 heures. Toute l'édifice a été détruite; rien n'est échappé à l'élément destructeur, excepté les bâtisses extérieures, comme la boutique du charpentier et du forgeron, les granges. Les gardiens de nuit donnèrent l'alarme à 5 h., moins 20 minutes. On a fait les plus grands efforts pour sauver les prisonniers, efforts qui ont été providentiellement favorisés par l'absence de tout vent. Il y avait 75 prisonniers, 73 ont été sauvés, les deux autres sont probablement brûlés à mort. Nous n'avons aucune information sur la cause du feu. Comme il suit de bien près celui qui a détruit la prison de Ste. Scholastique, il y a lieu à divers soupçons."

—Les excursionnistes vers les Provinces d'En Bas ont été reçus à Portland par le maire de St. Jean, N.-B., M. Donaldson, avec deux collègues. Ils devaient le soir de leur réception, à août, partir pour St. Jean. Le programme du voyage a été arrêté comme suit: Réception publique; banquet à St. Jean; voyage par vapeur à Fredericton, la capitale de la province; voyage en chemin de fer à Shediac; retour; et par vapeur à Windsor et chemin de fer à Halifax mercredi. Il n'y avait rien de décidé quant à ce qui regarde la Nouvelle-Ecosse."

—Un nouveau Bureau de Poste a été établi au village de Richelieu, dans la paroisse de St. Mathias, vis-à-vis le canton de Chamby, M. G. Franchère ayant été nommé maître de Poste. Par conséquent l'adresse convenable pour les personnes demeurant dans cette localité est "Village de Richelieu," et les lettres et les journaux ne doivent plus à l'avenir être adressés à "St. Mathias" comme auparavant."

—L'hon. M. Simpson est arrivé ces jours derniers à Québec, avec sa famille. M. Simpson vient prendre possession de la charge de secrétaire du département de l'Emigration et des Statistiques, poste pour lequel il est eminemment qualifié.—*J. de Q.*

—Si l'on en croit le *Globe* de Toronto, M. Angus Morrison ne sera pas élu par acclamation dans le comté de Niagara, il trouvera un opposant dans la personne d'un M. S. J. J. Brown, riche fermier du township de Niagara. D'un autre côté, il paraît que le colonel Haultain est décidé à braver les suffrages des électeurs du comté de Peterborough, qui viennent de perdre leur représentant, M. Conger. Le *Leader* de Toronto dit que l'hon. M. Sidney Smith ne porte aussi candidat du même comté et qu'il a de grandes chances de succès."

AUCUN AUTRE REMÈDE NE SAURAIT EFFETUER.—Le Rev. A. Frinck, Silver Creek, N. Y., écrit: "Le Restaurateur Universel des Cheveux et le Zylolabsamun de Mme S. A. Allen ont rétabli ma chevelure et je les crois pleinement des préparations véritables accomplissant tout ce qu'elles promettent et c'est avec plaisir que je les recommande."

A vendre chez tous les apothicaires.

LES MINES.—On vient de nous montrer un lingot d'or recueilli par un habitant, il y a 15 jours, dans la rivière Gilbert. Ce lingot est estimé à \$300.

Un autre habitant recueilli au même lieu, en moyenne, \$5 par jour, dans un *claim* qui ne lui a coûté que \$5.

À la rivière du Loup, un chercheur d'or a trouvé un lingot estimé à \$200, et que nous avons vu."

Trois mineurs recueilli depuis quelque temps dans ce dernier lieu, en moyenne, deux onces et demi d'or par jour."

Trois autres mineurs ont recueilli, en l'espace de deux mois, 75 onces d'or, qu'on nous a aussi montrés.—*Journal de Québec.*

—Dimanche dernier, 31 juillet, l'Eglise allemande de Joliette, dans l'état de l'Illinois, a été frappée par l'électricité, pendant le service divin. L'église était pleine de monde. Cinq personnes ont été tuées instantanément et quatorze blessées sérieusement. Trois de ces dernières sont mortes depuis."

—Pendant l'orage de samedi dernier, la foudre est tombée sur une grange appartenant à un M. Bégin, Pointe-Levis, à peu de distance du passage, et l'a réduite en cendres. Un autre bâtiment dans le voisinage a été renversé par la violence du vent, et le propriétaire, M. Bourget et son fils, qui y étaient occupés à décharger une charrette de foin, ont failli être ensevelis sous les décombres. C'est avec peine qu'ils ont pu s'échapper à temps."

Le même jour, et pendant le même orage, l'électricité entra dans la maison d'un cultivateur, du nom de Jacques Morin, dans la paroisse de Saint-Arène, y faisant de graves dégâts et y tuant un enfant sur les genoux de sa mère. Cette dernière a été elle-même atteinte grièvement à un pied et l'on a dû faire l'amputation de deux autres *Journal de Québec.*

—La *Presse* dit que le comité de direction de l'hôpital général protestant de Montréal a dernièrement passé une résolution pour reconnaître le zèle déployé par les révérends sœurs de l'Asile de la Providence, lors de la catastrophe de St. Hilaire. Ces admirables enfants de la charité ont senti leur cœur se fonder au récit des horribles souffrances, en l'honneur par les victimes de ce funeste accident, et avec ce noble dévouement qu'elles ont prodigué chaque fois qu'une calamité publique est venue nous frapper, elles ont volé au secours des victimes entassées dans les salles de l'hôpital protestant."

Bulletin Commercial.

PRIX COURANT EN GROS.

MONTREAL, 6 AOÛT, 1864.

Farine — (Pollards) \$3.00 à \$3.25 moyenne 3.70 à 4.00 (Fine) 4.10 à 4.30, supérieure No. 2, 4.35; 4.45; (Superfine) 4.45 à 4.90 Fancy 4.60 à 4.70; extra 4.65 à 4.80, Supérieure extra 4.30 à 5.00; en poche 2.30 à 2.55. Blé.—H.C. du printemps, par les chars, 92 à 94. Farine d'avoine—\$4.50 à 4.80 par qts. 200 lbs Orge 65 par 50 livres. Paille—Bons, 70 à 75 par 66 lbs. Os—104 à 110. Beurre—Bon à choisir 13c à 16c. Lard—\$18.50 à 19.50 pour mouton; prime, mouton \$18.00; prime lard 16.00. Froment tendance à la hausse. Viandes salées.—Jambons préparés au sucre recouverts en toile 92c à 10c; de la fameuse 2c à 3c. Bacon, 9; épaules 54 à 61. Sauc—75c à 8. Tranquille. Saucisses—Ventes nominales, par quarts 8 à 8 1/2; en tinctes de 9. Alcool—Par 100 lbs; Potasse, \$5.571, inférieure, \$5.55 à 5.57 Perlesse, \$6.30 à 6.324. Pétrole 28 à 35 y compris les barils.

JOHN DOUGALL & CO. MARCHANDS DE PRODUITS A COMMISSION. (Successors dans le commerce des produits à John Dougall.)

MARCHÉ DE NEW YORK.

New-York, 5 août.

Echange, 94. Or, 259 1/2. Argent, 256. Fleurs—Recettes, 24,519 quarts; ventes 10,000 qts; 9.15 à 9.30 pour sup. E. U.; 9.80 à 10.00 pour extra E. U.; 10.10 à 10.15 pour choisi E. U.; 9.15 à 9.30 pour sup. onest; 9.60 à 10.20 pour commune à bonne extra de l'Ouest; 10.30 à 10.60 pour commune à bonne expédition, cerelles rondes extra de l'Ouest. Fleur canadienne, tranquille; ventes 400 quarts; 9.80 à 10.00 pour commune; 10.15 à 12.00 pour bonne à choisie extra.

Fleur de seigle, maintenant. Blé—Recettes, 346,419 minots; 2.20 à 2.40 pour Chicago du printemps; 2.25 à 2.41 pour Milwaukee; 2.50 à 2.58 pour rouge d'hiver de l'Ouest; 2.64 à 2.63 pour ambre du Michigan.

Seigle, tranquille. Orge, lourd et nominal.

Mais—Recettes, 181,884 minots; marché lourd et 1 cent plus bas; ventes 26,000 minots; 1.50 pour nouveau mûle de l'Ouest.

Avoine, lourde; 1.00 à 1.01 pour Canada et États-Unis; 1.01 à 1.04 pour l'Ouest.

Lard, lourd et sans aucun changement; ventes 500 quarts; 35.00 pour Mess; 35.50 à 39.00 pour nouveau Mess; 35.00 Prime.

Naissance.

A N.-D. de St. Hyacinthe, le 2 du courant, la Dame de M. François Girouard, a mis au monde un fils.

Mariage.

A St. Simon, le 1er courant, par le Rev. Messire G. Anard, curé du lieu, M. Isaac Lussier, instituteur, à Dlle. Julie Dupré, institutrice du même lieu.

Le 25 ultimo, à St. Germain, district de Rimouski, monsieur Thomas Bibeau de St. Aubin, riche propriétaire de la tribu des Montagnais, a épousé Caroline de Champlain, de la lignée de Samuel de Champlain, le célèbre fondateur de la ville de Québec. Cette union est une alliance remarquable du sang de la race indigène à celui de l'un des premiers conquérants de notre sol.

Décès.

En cette ville, le 5 du courant, à l'âge de 72 ans, M. Germain Beaudry. Ses funérailles ont eu lieu dimanche matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

En cette ville, le 5 du courant, M. Sylvain A. Larose, marchand, à l'âge de 40 ans, après une longue maladie souffrante avec la résignation d'un vrai chrétien. Il laisse pour déplorer sa perte une jeune famille et un grand nombre d'amis.

A St. Marc, le 6 courant, après une longue maladie, Dlle. Marie-Dominique Létourneau, à l'âge de 45 ans. Un cancer est venu l'arracher à une famille chérie qui se souviendra toujours de ses bonnes qualités et de sa patience durant sa longue maladie.

CORPORATION DE ST. HYACINTHE.

AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné que le RÔLE des FONDS DE MARCHANDISES, dans cette Cité, est complet, et qu'il est maintenant déposé au Bureau du Secrétaire-Trésorier et ouvert pour inspection publique pour la période d'un mois à compter de cette date; que dans cet intervalle les personnes qui se trouveront lésées pourront adresser, par écrit, au Conseil de Ville pour se plaindre de toute entrave exagérée et qu'après ce laps de temps le dit Rôle sera déclaré clos pour l'année courante.

Par ordre, E. L. R. COUILLARD-DESPRÉS, Secrétaire-Trésorier.

Bureau du Secrétaire-Trésorier, St. Hyacinthe, 6 août 1864.

CORPORATION DE ST. HYACINTHE.

AVIS PUBLIC.

Est par le présent donné que le RÔLE des Locataires, des objets mobiliers et les personnes sujettes à taxation, dans cette Cité, est complet, et qu'il est maintenant déposé au Bureau du Secrétaire-Trésorier et ouvert pour inspection publique pour la période d'un mois à compter de cette date; que dans cet intervalle les personnes qui se trouveront lésées pourront adresser, par écrit au Conseil de Ville pour se plaindre de toute entrave exagérée, et qu'après ce laps de temps le dit rôle sera déclaré clos pour l'année courante.

Par ordre, E. L. R. COUILLARD-DESPRÉS, Secrétaire-Trésorier.

Bureau du Secrétaire-Trésorier, St. Hyacinthe, 22 juillet 1864.

ENVOIS AMÉRICAINS-ESCOMPTÉS.

Département des Finances,

Montréal, Québec, 6 mars 1863.

Le Ministre des Finances a enjoint que les avis hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Donations, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux d'1/2. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la *Gazette du Canada*.

R. S. M. BOUCHETTE.

Département des Finances,

MONTRÉAL, Québec, 5 août 1864.

En conformité à l'ordre ci-dessus, avis est par le présent donné que l'escompte autorisé est déclaré devoir, ce jour être de 60 p 100, lequel pourcentage de déduction devra être constaté jusqu'à un prochain à la hebdomadaire, et s'appliquer à tous les achats faits aux États-Unis pendant cette semaine.

R. S. M. BOUCHETTE.

AVIS PUBLIC.

Je, Soussigné, Percepteur du Revenu de l'Intérieur pour le District de St. Hyacinthe, donne par les présentes avis que les poids et mesures et machines à peser seront inspectés, vérifiés et estampés dans les paroisses de ce District, aux dates ci-après mentionnées:

St. Simon,.....	22 Août	prochain
St. Hugues,.....	25 " "	"
St. Héléna,.....	24 " "	"
Upton,.....	25 " "	"
St. Eulboire,.....	26 " "	"
St. Dominique,.....	27 " "	"
St. Pie,.....	19 et 30 " "	"
St. Paul,.....	31 " "	"
Ango-Gardien,.....	1 Septembre	"
St. Césaire,.....	2 et 3 " "	"
St. Damase,.....	5 " "	"
St. Jean-Baptiste,.....	6 " "	"
St. Marie,.....	7 et 8 " "	"
St. Mathias,.....	9 " "	"
St. Hilaire,.....	10 " "	"
St. Charles,.....	11 " "	"
St. Denis,.....	12 et 14 " "	"
St. Jules,.....	15 " "	"
St. Barnabé,.....	16 " "	"

Ls. TACHÉ,

Percepteur du Revenu de l'Intérieur.

St. Hyacinthe, 12 juillet, 1864.

CORPORATION DE ST. HYACINTHE.

Avis Public.

Est par le présent donné que les listes Alphabétiques des Electeurs pour l'élection des membres du Conseil Législatif ou de l'Assemblée Législative, de la Cité de St. Hyacinthe sont complètes et qu'elles sont affichées dans le Bureau du soussigné pour l'information des personnes intéressées, pour l'espace de trente jours à compter de cette date.

Par ordre, E. L. COUILLARD-DESPRÉS, Secrétaire-Trésorier.

Bureau du Secrétaire-Trésorier, St. Hyacinthe, 30 juillet 1864.

Liste des Lettres

NON-RECLAMERS

AU

BUREAU DE POSTE DE ST. HYACINTHE

Depuis le 1er Juillet au 1er Août 1864.

Blanchette, Germain, Brodeur, Marie, Dlle. Benoit, Joseph, Dame, Brunet, Eusebe, Bernier, Narcisse, Barnier, Marie, Miss, Benard, Damase.

Chartier, Pierre.

Dasham, Francis, Daigneau, François, Drouil, Anton.

Flie, Louis, Dame.

Goslette, Hermine, Dlle.

Hurbi, Georgina, Dlle. Hebert, Frs.

Jempion, Baptis.

